

Médias

Profil sectoriel

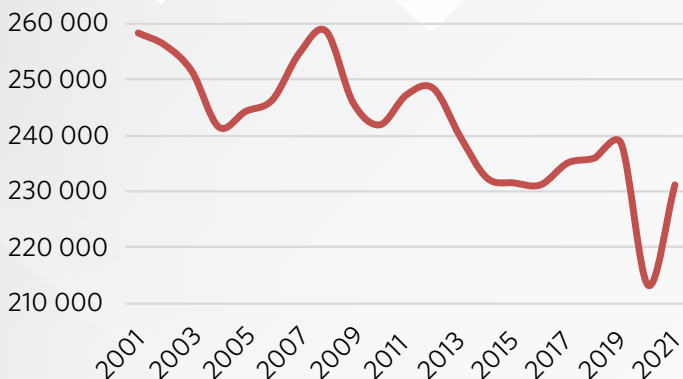
Faits et chiffres du secteur

PIB total <i>Part du PIB du Canada</i>	25,2 G\$ 1,27 %
Exportations	1,2 G\$
Importations	3,3 G\$
Solde des échanges extérieurs <i>Changement quinquennal</i>	-2,1 G\$ -22,6 %
Emploi total (2021) <i>Changement depuis 2011</i>	231200 -6,5 %
Croissance réelle des salaires (2011-2019)	+10,1 %
Productivité du travail (2019)	51,3/heure
Moyenne des heures travaillées par semaine (2019)	32,6
Émissions de gaz à effet de serre (2019) <i>Changement depuis 2009</i> <i>Part du total de l'industrie canadienne</i>	840 kt +2,2 % 0,13 %
Taux de couverture syndicale	20 %
Membres d'Unifor dans l'industrie	12 600
Part du nombre total de membres d'Unifor	4 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	201
Taille moyenne des unités de négociation	60

Situation actuelle

Les segments de la presse écrite, de la télévision et de la radio du secteur des médias du Canada sont toujours confrontés à des enjeux importants. Tant pour le journalisme imprimé que pour la radiodiffusion, les modèles de financement et financiers qui animaient le secteur depuis des décennies se sont effondrés. L'essor des médias numériques - notamment les actualités en ligne, la diffusion vidéo en continu et les plateformes de médias sociaux - a complètement modifié le paysage médiatique, et les recettes publicitaires qui soutenaient les médias traditionnels se tarissent.

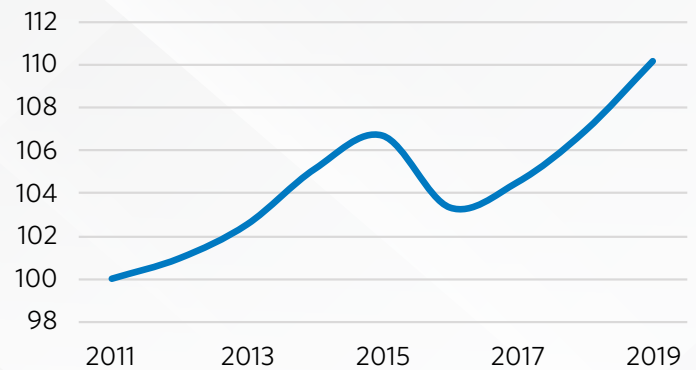
Emplois, 2001 - 2021



En effet, les revenus publicitaires des journaux communautaires ont chuté de 1,21 milliard à 411 millions de dollars entre 2011 et 2020. Dans le même temps, près de 300 journaux ont disparu ou ont fusionné avec d'autres publications.

Durant cette période de perturbations douloureuses, les niveaux d'emploi du secteur ont connu une évolution en dents de scie. En 2021, ce sont 231 200 personnes qui travaillaient dans l'ensemble du secteur, soit une baisse de 6,5 % depuis 2011. Mais les chiffres de l'ensemble du secteur ne disent pas tout, car certains segments ont connu des suppressions d'emplois désastreuses au cours de la dernière décennie. Ainsi, depuis 2009, l'emploi dans la « télévision privée conventionnelle » a diminué de plus de 30 %.

Médias : salaires réels (2011=100)



Le secteur des médias contribue à hauteur de 25,2 milliards de dollars au PIB national, soit près de 1,3 % de la production économique totale du pays. Les revenus de l'édition de journaux ont reculé de 8,8 % entre 2016 et 2021. En ce qui concerne la radiodiffusion, les revenus ont diminué de 5,4 % entre 2015 et 2020, et les profits ont reculé de près de 23 % pendant cette période. Dans le secteur de la télédiffusion, les recettes ont connu une baisse de 4,1 % entre 2016 et 2021, tandis que les bénéfices augmentaient de 7,4 %.

Quand survient la pandémie de COVID-19, les recettes publicitaires du segment de la radiodiffusion chutent encore plus, car les mesures de santé publique interrompent presque tous les événements sportifs et de divertissement publics qui génèrent des dollars publicitaires. La production cinématographique et télévisuelle s'est temporairement arrêtée. En revanche, l'emploi dans l'ensemble du secteur a rebondi lorsque les productions cinématographiques et télévisuelles ont redémarré, et que les événements sportifs et de divertissement en direct ont repris, les mesures de santé publique s'étant atténuées.

Unifor dans l'industrie des médias

6 plus grands employeurs d'Unifor	Nbre approx. de membres
Bell Media	2 100
NABET 700-M	1125
Shaw	1000
Torstar	900
Rogers	770
Winnipeg Free Press	570

Les membres d'Unifor exercent un large éventail de professions, dont des fonctions dans les domaines de la radiodiffusion (télévision et radio), du cinéma, des journaux, des magazines, des périodiques, de l'impression (y compris la conception graphique, la prépresse et la production) ainsi que des services en ligne.

À peu près un membre d'Unifor sur vingt-cinq travaille dans le secteur des médias. Unifor compte 12 600 membres dans le secteur des médias, répartis dans deux cents unités de négociation dans neuf provinces canadiennes, même si près de 60 % d'entre eux travaillent en Ontario. Ce secteur de l'économie canadienne présente des niveaux de représentativité syndicale supérieurs à la moyenne, puisqu'un travailleur sur cinq est couvert par une convention collective (la moyenne du secteur privé est d'un sur six).

Bell Média est le plus important employeur d'Unifor dans ce secteur, qui emploie un membre sur six. Avec les membres de NABET (section locale 700-A), Torstar, Rogers et le Winnipeg Free Press, les six plus grands employeurs du secteur des médias d'Unifor représentent plus de 40 % des membres du secteur.

Prochaine étape : Développement de l'industrie des médias

Bien que les segments des journaux, de la presse écrite, de la télévision et de la radio du secteur des médias au Canada aient traversé une longue période de perturbation et de lutte, les raisons d'être optimiste existent. En effet, pour la première fois depuis une génération, le gouvernement fédéral entreprend enfin de mettre à jour la Loi sur la radiodiffusion, ainsi que d'autres changements législatifs qui créeront de nouvelles sources de revenus plus équitables et plus durables permettant de soutenir la création de contenu médiatique canadien et les nouvelles locales.

Il faut que le gouvernement fédéral modernise la Loi sur la radiodiffusion et adopte une législation qui intègre les diffuseurs numériques étrangers dans le système réglementaire canadien. Cette législation devrait exiger que les sociétés de flux numérique étrangères versent des fonds aux producteurs de nouvelles nationaux, afin de soutenir les informations locales « sur le terrain ».

Qui plus est, le gouvernement fédéral doit adopter une loi qui oblige les plateformes numériques basées principalement à l'étranger à rémunérer les producteurs de nouvelles nationaux pour le contenu d'actualités partagé sur les plateformes. Ces mises à jour législatives importantes reflètent le rôle essentiel que jouent les nouvelles locales dans le renforcement de notre démocratie, ainsi que dans la protection et la promotion des identités et des articles canadiens.

Nous assistons depuis quelques années à une intensification drastique et troublante du harcèlement et des abus à l'encontre des journalistes et des travailleuses et travailleurs des médias, abus qui sont en grande partie de nature sexiste, raciste et islamophobe. Tout en admettant qu'il n'existe pas de solution miracle à ce phénomène croissant, Unifor s'efforcera, par divers moyens, de prévenir ces abus et de soutenir les victimes. Parmi les prochaines étapes, citons : le lobbying en faveur d'une nouvelle législation visant à renforcer les protections contre le harcèlement et les abus en ligne ; l'exploration de meilleures façons d'utiliser les lois existantes et les mesures d'application pour protéger les journalistes contre les préjudices, le soutien de la sécurité numérique pour aider à prévenir les abus en amont, et la responsabilisation des abuseurs dans la mesure du possible ; la fourniture d'un soutien direct et pratique aux victimes ; et la négociation de clauses contractuelles et d'avantages qui protègent et soutiennent les travailleuses et travailleurs, et qui tiennent les employeurs responsables de la protection de leurs employés contre les préjudices.

Dans le segment de la production cinématographique, trop de travailleuses et de travailleurs vivent la précarité et l'instabilité de l'emploi en raison de leur statut de pigistes et d'entrepreneurs indépendants. Nous continuerons à nous battre pour le libellé des conventions collectives, ainsi que pour les réformes du droit du travail et de l'emploi, afin d'offrir une plus grande sécurité d'emploi et une stabilité financière aux travailleuses et travailleurs du cinéma aux prises avec ces difficultés.

Principaux enjeux du développement sectoriel

- Nous devons soutenir les politiques ainsi que les modifications du droit de l'emploi et du travail qui offrent une sécurité d'emploi et une stabilité financière accrues aux pigistes et aux entrepreneurs indépendants dans le segment de la production cinématographique.
- Le gouvernement fédéral doit moderniser la Loi sur la radiodiffusion et adopter une législation qui oblige les entreprises étrangères de diffusion numérique en continu à verser des fonds aux producteurs d'informations nationaux, afin de soutenir les informations locales « sur le terrain ».
- Le gouvernement fédéral doit légiférer pour obliger les plateformes numériques, pour la plupart basées à l'étranger, à dédommager les producteurs de nouvelles nationales pour le contenu des nouvelles partagées sur les plateformes.
- Reconnaissant qu'il n'existe pas de solution miracle au phénomène croissant du harcèlement et de l'abus des journalistes et des travailleuses et travailleurs des médias, Unifor travaillera par divers moyens pour prévenir ces abus et soutenir les victimes.